

Lignes directrices du programme

Lancé en l'an 2000, le *Journal canadien des entraîneures* publie des articles d'actualité fiables et ciblés dans le but de favoriser l'établissement d'un climat plus sain et positif pour les entraîneures du Canada et d'ailleurs dans le monde. Le *Journal* souligne les pratiques efficaces, les recherches ponctuelles et les expériences pertinentes des entraîneures en vue d'encourager les entraîneurs et intervenants sportifs à soutenir les femmes dans tous les contextes d'entraînement.

En plus de présenter et d'analyser des questions pertinentes, le *Journal* offre des conseils pratiques et proactifs aux entraîneures, aux clubs et organismes sportifs, aux employeurs et aux parents d'athlètes. Par-dessus tout, le *Journal* vise à aider les lecteurs à mieux comprendre les défis particuliers que les entraîneures doivent surmonter et donne des solutions appropriées pour y parvenir.

Mission

Fournir des renseignements factuels, pertinents et actuels qui traitent des problèmes et renseignements propres aux entraîneures.

Diffuser vos travaux de recherche

Les articles du *Journal* sont publiés trimestriellement en avril, juillet, octobre et janvier, respectivement. Tous les articles et auteurs du *Journal* sont publiés sur la [page Web du Journal canadien des entraîneures](#) en anglais et en français.

Les canaux de communication de l'ACE rejoignent les administrateurs sportifs, les entraîneurs, les parents, les tuteurs et les athlètes des niveaux sportifs national, provincial, territorial et communautaire. Tous les articles sont annoncés par l'entremise des canaux de communication de l'ACE :

- Infolettre *Au cœur de l'entraînement*, avec plus de 205 000 lecteurs;
- Infolettre *Mise à jour pour les partenaires*, envoyée à tous les organismes sportifs partenaires de l'ACE;
- Médias sociaux de l'ACE :
 - Facebook, plus de 20 000 abonnés;
 - Twitter, plus de 13 000 abonnés;
 - LinkedIn, plus de 10 000 abonnés;
 - Instagram, 70 000 utilisateurs uniques par année.

Rédiger un article pour le *Journal*

L'Association canadienne des entraîneurs (ACE) cherche à obtenir de nouvelles soumissions pour le *Journal* dans le but d'améliorer l'efficacité de l'entraînement à tous les niveaux du système sportif.

Pour être publiés, les articles doivent refléter la mission du *Journal* et porter directement sur les intérêts et préoccupations des entraîneures, qu'elles soient salariées à temps plein, à temps partiel, ou qu'elles entraînent bénévolement par vocation. Le *Journal* encourage les auteurs à intégrer l'intersectionnalité dans leur article, de manière à souligner les multiples aspects imbriqués, uniques et divers de l'identité (p. ex., genre, handicap, origine ethnique, classe sociale) des gens ou de leur

expérience de vie par lesquels ils sont opprimés. L'intersectionnalité de nos identités a une incidence sur nos expériences en entraînement.

Les articles publiés dans le *Journal* ont une longueur d'environ 1800-3000 mots et doivent fournir aux lecteurs des renseignements étayés par la recherche, l'analyse et les stratégies d'action recommandées. Tous les articles doivent être rédigés en [langage simple](#). Les articles doivent être des travaux originaux. S'ils sont de nature universitaire, ils doivent inclure un maximum de cinq références, qui sont disponibles sur demande.

Les articles peuvent inclure des sous-titres, des tableaux ou des graphiques ainsi que des listes à puces ou numérotées. Les schémas et les images sont également acceptés et doivent être sous forme d'images numériques haute résolution en fichiers TIF ou JPG. L'auteur doit avoir obtenu l'autorisation d'utiliser les images.

Appel de résumés

Le *Journal* invite les auteurs, nouveaux ou déjà publiés, à proposer des résumés sur le domaine des entraîneures et d'autres domaines thématiques d'intérêt général concernant le développement et la formation des entraîneures.

Les résumés doivent comprendre une description en 100 mots de l'article proposé ainsi qu'un CV de l'auteur et être soumis par courriel à la rédactrice en chef du *Journal*. La description doit décrire l'article proposé et fournir des idées d'actions ou de solutions. Si l'article est fondé sur la recherche, la méthodologie doit être incluse en plus du résumé.

Les résumés sont examinés par le comité de rédaction. La rédactrice en chef fournit un avis d'acceptation ou de refus.

Avant de soumettre un résumé, les auteurs doivent [passer en revue les numéros publiés](#) du *Journal*.

Pour en savoir plus sur le *Journal canadien des entraîneures*, veuillez envoyer un courriel à sportsafety@coach.ca.

Mandat du comité de rédaction

Mandat

- Cerner et préciser les besoins et les préoccupations liées aux entraîneures.
- Élaborer des demandes de propositions d'articles pour le *Journal* et statuer sur les propositions.
- Approfondir la discussion sur les problèmes auxquels font face les entraîneures dans le système sportif canadien.
- Encourager la discussion sur les questions qui reflètent les valeurs de l'ACE et du [Programme des apprenties entraîneures](#)
- Offrir aux chercheurs, entraîneurs et directeurs sportifs un forum où discuter de leurs expériences, de renseignements fondés sur des données probantes et issues de la recherche, et diffuser les résultats et autres renseignements pertinents.

Membres

Le comité de rédaction du *Journal canadien des entraîneures* compte dix (10) postes. Chaque poste est pour un mandat de trois (3) ans, jusqu'à un maximum de trois (3) mandats dans un poste.

Présidence (1)

La présidence est un rôle occupé par un membre faisant partie du comité de rédaction depuis au moins un (1) an. La personne qui occupe ce rôle est choisie par le comité.

Responsabilités

- Participer à un maximum de quatre (4) réunions par année.
- Diriger les réunions, les discussions et la sélection des articles du *Journal*.
- Examiner les résumés et fournir des recommandations au comité de rédaction.
- Réviser les articles et fournir des commentaires à la rédactrice en chef.
- Passer en revue les candidatures pour le comité de rédaction.
- Soutenir la rédactrice en chef, au besoin.

Membres chercheurs (-euses) (3)

Les rôles des membres chercheurs sont assumés par des experts sur le domaine des entraîneures ou d'autres domaines thématiques d'intérêt général concernant le développement et la formation des entraîneures.

Responsabilités

- Participer à un maximum de quatre (4) réunions par année.
- Examiner les résumés et fournir des commentaires sur la sélection des articles du *Journal*.
- Réviser les articles et fournir des commentaires à la rédactrice en chef.

Entraîneur(e)s (2)

Les rôles des entraîneurs sont remplis par des entraîneur(e)s chevronné(e)s, en poste ou à la retraite, qui fournissent des orientations sur les problèmes auxquels font face les entraîneures.

Responsabilités

- Participer à un maximum de quatre (4) réunions par année.
- Examiner les résumés et fournir des commentaires sur la sélection des articles.
- Réviser les articles et fournir des commentaires à la rédactrice en chef.

Doctorant(e) ou postdoctorant(e) (1)

Le rôle de membre doctorant ou postdoctorant est assumé par un étudiant ou une étudiante universitaire de ces niveaux qui se spécialise dans le domaine des entraîneures ou d'autres domaines thématiques d'intérêt général concernant le développement et la formation des entraîneures.

Responsabilités

- Participer à un maximum de quatre (4) réunions par année.
- Examiner les résumés et fournir des commentaires sur la sélection des articles.
- Réviser les articles et fournir des commentaires à la rédactrice en chef.

Membre du grand public (1)

Le rôle de membre du grand public est assumé par un ou une membre de la communauté sportive qui s'intéresse au domaine des entraîneures, à leur perfectionnement et à leur formation.

Responsabilités

- Participer à un maximum de quatre (4) réunions par année.
- Examiner les résumés et fournir des commentaires sur la sélection des articles.
- Réviser les articles et fournir des commentaires à la rédactrice en chef.

Rédactrice en chef (1)

Le rôle de rédactrice en chef est exécuté sous contrat avec l'ACE.

Responsabilités

- Préparer le calendrier du *Journal*, y compris les échéances de soumission, le processus éditorial et la publication.
- Réviser les articles.
- Répondre aux soumissions des auteurs potentiels et les évaluer.
- Conseiller et soutenir les auteurs.
- Communiquer avec le comité de rédaction et le conseiller.
- Communiquer avec l'ACE à propos des échéanciers et de la publication.
- Passer en revue les demandes des membres du comité de rédaction.

Membre du personnel de l'ACE (1)

Le poste de membre du personnel de l'ACE est occupé par une personne actuellement employée par l'ACE, qui gère le programme du *Journal canadien des entraîneures*.

Responsabilités

- Soutenir la présidence et la rédactrice en chef dans leurs responsabilités, coordonner les réunions et transmettre les procès-verbaux des réunions.

- Examiner les articles pour s'assurer qu'ils sont conformes au plan stratégique et aux lignes directrices de la marque de l'ACE.
- Traiter les factures.

Autres collaborateurs (-trices)

Les personnes qui assument les rôles suivants soutiennent et contribuent aux travaux du *Journal*, mais ne sont pas membres du comité de rédaction.

Ressource du personnel de l'ACE (3)

Les rôles de ressources du personnel de l'ACE sont assumés par les personnes qui occupent les postes suivants au sein de l'ACE : gestionnaire des communications, coordonnateur des communications et directrice de la sécurité dans le sport.

Responsabilités

- Examiner les articles pour s'assurer qu'ils sont conformes au plan stratégique et aux lignes directrices de la marque de l'ACE.
- Coordonner la traduction.
- Soutenir l'affichage et la promotion du *Journal* par l'entremise des canaux de communication de l'ACE.

Collaboration ponctuelle (jusqu'à 4)

Le rôle de collaboration ponctuelle est assumé par d'anciens membres du comité de rédaction qui ne sont plus actifs, mais souhaitent rester impliqués.

Responsabilités

- Participer à un maximum de quatre (4) réunions par année.
- Examiner les résumés et fournir des commentaires sur la sélection des articles.
- Réviser les articles et fournir des commentaires à la rédactrice en chef.

Processus

Processus de fin de mandat

Les mandats des membres du comité de rédaction suivent le calendrier d'exercice financier, soit du 1^{er} avril au 31 mars. En février de chaque année, le coordonnateur de projet de l'ACE communique avec les membres du comité de rédaction dont le mandat tire à sa fin pour confirmer s'ils souhaitent exercer un nouveau mandat ou non.

Comblé les postes vacants

Les postes vacants au sein du comité de rédaction peuvent être pourvus par nomination ou par appel de candidatures. Si un membre du comité quitte son poste à mi-mandat, le poste peut être pourvu sur une base intérimaire. Si un mandat se termine et le membre décide de ne pas revenir, il faut lancer un appel de candidatures. Ce processus est dirigé par les personnes qui assument les rôles de

membre du personnel de l'ACE et de ressource du personnel de l'ACE, avec le soutien de la rédactrice en chef et de la présidence dans le processus d'examen des candidatures.

Annexe

La vision de l'ACE

Inspirer le pays par le sport.

La mission de l'ACE

Améliorer, par la qualité de l'entraînement, l'expérience de tous les athlètes et participants du Canada.

Nos valeurs

Nous cherchons à comprendre. Nous allons à la rencontre de notre communauté. Nous sommes à l'écoute.

Nous cultivons l'inclusion. Nous accueillons la diversité. Nous célébrons les différences. Nous sommes rassembleurs.

Nous sommes curieux. Nous innovons pour l'avenir de l'entraînement. Nous ne cessons d'apprendre et de grandir.

Nous sommes courageux. Nous aimons les défis. Nous prenons des risques éclairés. L'adversité nous rend plus forts.

Nous rendons service. Nous œuvrons avec cœur et gratitude. Nous sommes inspirés par la possibilité de façonner l'entraînement au Canada.

Politiques

- [Politique sur les lieux de travail positifs](#)
- [Politique d'équité, de diversité et d'inclusion](#)



JOURNAL CANADIEN DES ENTRAÎNEURES
LIGNES DIRECTRICES DU PROGRAMME